

354100-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Servizi ta' tiswija u manutenzjoni ta' materjali ta' difiża u sigurtà – Maintien en Condition Opérationnelle du Patrouilleur Polaire l'Astrolabe et prestations associées (PP27)

OJ S 99/2026 26/05/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Servizzi

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Email: dssf-brest.contact-demarche.fct@def.gouv.fr

Tip legali tax-xerrej: Awtorità tal-gvern ċentrali

Attività tal-awtorità kontraenti: Difiza

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Maintien en Condition Opérationnelle du Patrouilleur Polaire l'Astrolabe et prestations associées (PP27)

Deskrizzjoni: C'est un accord-cadre : mono attributaire qui comporte : une part ferme ; une ou plusieurs tranches optionnelles en application des articles R. 2313-2, R. 2391-8 à R. 2391-10 du code de la commande publique, selon les modalités explicitées dans le dossier de la consultation; une part à bons de commande conformément aux dispositions de l'article R. 2362-8 du code de la commande publique ; une part à commandes de fournitures ou services destinée à subvenir aux éventuels aléas techniques en application des articles R. 2372-19 à R. 2372-21 du code de la commande publique.

Identifikatur tal-proċedura: d4f157a7-57f1-4fca-b84f-7536c7ceeb44

Identifikatur intern: M25B00771

Tip ta' proċedura: Innegożjta bil-pubblikazzjoni minn qabel ta' sejha għall-kompetizzjoni/għall-kompetizzjoni bin-negożjar

Il-proċedura hija aċċellerata: le

Elementi prinċipali tal-proċedura: La présente publication concerne uniquement un appel à candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner.

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 50600000 Servizi ta' tiswija u manutenzjoni ta' materjali ta' difiża u sigurtà

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 50640000 Servizi ta' tiswija u manutenzjoni ta' vapuri tal-gwerra

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: BCRM DE BREST - DSSF BREST - SAT AO

Belt: BREST CEDEX 9

Kodiċi postali: 29240

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Finistère (FRH02)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Adresse du Pouvoir Adjudicateur. Les adresses des lieux d'exécution des prestations sont donnée(s) au paragraphe 5.1.2.

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Baži legali:

Direttiva 2009/81/KE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Kunflitt ta' interess minħabba l-partecipazzjoni tiegħu fil-proċedura ta' akkwist: Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Les candidatures n'ayant pas été écartées sont examinées au regard des conditions fixées par les articles R. 2342-4 à R. 2342-6 du code de la commande publique.

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Maintien en Condition Opérationnelle du Patrouilleur Polaire l'Astrolabe et prestations associées (PP27)

Deskrizzjoni: Le marché porte sur le maintien en condition opérationnelle de patrouilleur polaire l'Astrolabe ayant pour port d'attache la base navale de Port des Galets à l'île de La Réunion. Les prestations prévues au titre du présent projet d'accord-cadre doivent permettre la réalisation des missions opérationnelles du PP (environ 280 jours de mer par an). Les principales prestations de MCO se composent des éléments suivants : - L'entretien majeur et intermédiaire, incluant la réalisation des tâches de maintenance préventive et corrective, le maintien en classe et la réalisation de modifications ; - Les interventions sur avaries (expertise et/ou réparation) ; - Les prestations de chantier ; - La fourniture de rechanges (recomplètement lot RA/RNA, EBL) et la réparation de rechanges (rechanges RP2 dans la limite de seuils sur la valeur des rechanges à définir dans le CCAP), ainsi que le soutien logistique associé ; - Les prestations de maîtrise d'œuvre industrielle d'ensemble ; - Les prestations d'ingénierie de maintenance (gestion de configuration, des obsolescences, des évolutions) ; - Le maintien en condition de sécurité ; - Le suivi réglementaire. - Les évolutions forfaitaires Le nombre d'arrêt technique est au minimum de 3 et au maximum de 5. L'accord-cadre comportera une tranche regroupant les bons de commande et les commandes pour aléas, tranche dont le montant maximum estimé est de 38% de la somme des prestations fermes des tranches ferme et optionnelle(s). Le montant des commandes pour aléas techniques ne pourra toutefois excéder 15 % du montant total de l'accord cadre initial
Identifikatur intern: M25B00771

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 50600000 Servizi ta' tiswija u manutenzjoni ta' materjali ta' difiża u sigurtà

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 50640000 Servizi ta' tiswija u manutenzjoni ta' vapuri tal-gwerra

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Les prestations faisant l'objet de tranches optionnelles sont susceptibles de s'ajouter aux prestations commandées de manière ferme. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas affermir.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Belt: Port des Galets - La Réunion

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: La liste exhaustive des lieux d'exécution sera publiée au DCE

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 5 Snin

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 0

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

Dan l-akkwist huwa adattat ukoll għall-intrapriżi żgħira u ta' daqs medju (SMEs): iva

Informazzjoni addizzjonali: Pour les candidats établis dans l'Union européenne (hors France) :

1) tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du candidat conformément au

3° de l'article R. 2343-3 du code de la commande publique. 2) un extrait du registre pertinent

ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative

compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique, attestant de l'

absence de cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2341-1, aux 1° et 3° de l'article L. 2141-4

ainsi qu'à l'article L. 2341-3 du code de la commande publique. Lorsque les autorités

compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents

justificatifs et moyens de preuve mentionnés aux articles R. 2143-7 à R. 2143-9 et à l'article R.

2343-8 du code de la commande publique, ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les

motifs d'exclusion de la procédure de passation, ils peuvent être remplacés par une

déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'est pas prévu, par une

déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative

compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou d'

établissement du candidat. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire ou procédure

équivalente régie par le droit étranger, il produit la copie du ou des jugements prononcés

conformément à l'article R. 2343-9 du code de la commande publique. 3) un certificat établi

par les administrations et organismes du pays d'origine attestant que le candidat ne se trouve

pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L. 2341-2 du code de la

commande publique ; 4) un document mentionnant leur numéro individuel d'identification

attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts ou, si le candidat n'est

pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant son identité et son adresse ou, le

cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. 5) un document

attestant de la régularité de leur situation sociale au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du

29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation

du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime

social obligatoire et mentionnant qu'ils sont à jour de leurs déclarations sociales et du

paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation

de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de

sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale. 6) lorsque leur

immatriculation à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de

domiciliation, l'un des documents suivants : a) un document émanant des autorités tenant le

registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) un devis, un

document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient

mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. 7) une liste nominative des salariés étrangers employés, s'ils sont soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du code du travail, précisant pour chacun d'entre eux : date d'embauche, nationalité, type et numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail (article D 8254-4 du code du travail). 8) l'indication des lots sur lesquels le candidat postule (en cas de marché alloti). À défaut, la candidature sera prise en considération pour l'ensemble des lots.

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Situation personnelle d'opérateurs économiques susceptibles d'entraîner leur exclusion. Le candidat (ou le groupement) devra produire le formulaire DC1 dans son intégralité PDifié, accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou une lettre de candidature avec informations équivalentes et une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique. Le candidat devra produire un formulaire DC2 PDifié, accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou document équivalent. Si le candidat en redressement judiciaire, produire la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet, ou procédure étrangère équivalente conformément à l'article R. 2343-9 du code de la commande publique. Le numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique, mentionné au 1° de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique. Tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du candidat conformément au 3° de l'article R. 2343-3 du code de la commande publique. Une attestation fiscale et un certificat social délivré par l'organisme de recouvrement des contributions et cotisations sociales justifiant de la régularité fiscale et sociale.

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Situation personnelle de sous-traitants susceptibles d'entraîner leur rejet Tout sous-traitant au sens de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur. Pour cela le candidat transmet le formulaire DC 4 dans sa dernière version accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> ou une déclaration mentionnant les informations prévues à l'article R. 2393-25 du code de la commande publique et une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner conformément au 6° de l'article R. 2393-25 du code de la commande publique. Le numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique. Tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du sous-traitant conformément au 3° de l'article R. 2343-3 du code de la commande publique. Une attestation fiscale du sous-traitant, justifiant de sa régularité fiscale. Une attestation de vigilance délivrée par l'organisme de recouvrement des contributions et cotisations sociales du sous-traitant justifiant que votre société a satisfait aux obligations sociales.

Kriterju: Volum ta' negozju annwali ġenerali

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité économique et financière Situation économique et financière d'opérateurs économiques susceptibles d'entraîner leur exclusion Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Kriterju: Volum ta' negozju annwali ġenerali

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité économique et financière Situation économique et financière de sous-traitants susceptibles d'entraîner leur exclusion Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Kriterju: Referenzi fuq consegne speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle Capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques susceptibles d'entraîner leur exclusion Liste des travaux exécutés et/ou des principales livraisons réalisées et/ou des principaux services dans le domaine d'activité faisant l'objet du marché, effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé). La preuve des livraisons et de l'exécution des prestations de service les plus importantes est apportée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

Kriterju: Referenzi fuq consegne speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle Capacité technique et/ou professionnelle de sous-traitants susceptibles d'entraîner leur rejet Présentation d'une liste des travaux exécutés et/ou des principales livraisons réalisées et/ou des principaux services effectués au cours des cinq dernières années, indiquant notamment la nature du projet, le montant, la date et le destinataire (public ou privé). La preuve des livraisons et de l'exécution des prestations de service est apportée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du sous-traitant.

Kriterju: Sigurtà tal-informazzjoni

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: MS (Marché sensible) Conformément aux dispositions de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense

nationale (dite « IGI » dans la suite du texte) et de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dite « IM » dans la suite du texte), l'exécution du marché relève des contrats sensibles. Ainsi : - les personnes morales admises à soumissionner peuvent faire l'objet d'une enquête administrative à la demande de l'autorité contractante ; - les personnes physiques devant effectivement exécuter les prestations doivent faire l'objet d'une enquête administrative de sécurité préalablement au début d'exécution des prestations du marché et d'une autorisation administrative délivrée pour chaque exécutant par l'officier de sécurité responsable de la zone. De même, chaque personne physique devant intervenir devra au préalable fournir à l'administration une déclaration individuelle attestant notamment qu'elle a pris connaissance des dispositions des articles 413-9 à 413-12 du code pénal.

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Deskrizzjoni tal-metodu li għandu jintuża jekk il-koeffiċjent tal-korrezzjoni ma jistax jiġi espress permezz ta' kriterji: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation et ses annexes, dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż
Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist (jew partijiet minnhom) huma disponibbli mhux uffiċjalment: Franciż

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Indikazzjoni obligatorja tas-sottokuntrattar: Is-sehem tal-kuntratt li l-offerent biġisieb u jissottokuntratta

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Deskrizzjoni: Présentation par voie électronique Requête. Mise à disposition des documents de la consultation L'attention du candidat est appelée sur le fait qu'en cours de consultation, tous les renseignements seront dématérialisés sur la PLate-forme des AChats de l'État (PLACe), accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr ou depuis le portail www.achats.defense.gouv.fr. Le candidat doit s'inscrire en utilisant une adresse électronique valide. Cette adresse est la seule voie de transmission au candidat des éventuelles modifications du dossier ou des informations complémentaires survenant en cours de procédure. Il appartient donc au candidat de relever son courrier électronique régulièrement et de s'assurer que l'adresse des échanges avec la PLACE 'nepasrepondre-prod@marches-publics.gouv.fr' est accessible ou mise sur liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans son entreprise. Le candidat doit prendre ses dispositions pour permettre le traitement des correspondances avec le service dans un délai compatible avec la procédure. À cet effet, il est invité à communiquer plusieurs adresses mails en l'absence de boîte fonctionnelle de l'entreprise. Dans tous les cas, l'administration ne saurait être tenue responsable de la non réception des éléments transmis en cours de consultation. Modalités de transmission des candidatures Le principe retenu est la transmission des candidatures et des offres par voie électronique sauf besoin justifié. L'administration impose le mode de transmission électronique pour l'ensemble de la consultation. Pour chaque étape de la procédure, les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (article R. 2332-11 du code de la commande publique). Tout pli reçu après la date limite de dépôt ne sera pas admis. Plis par voie électronique Le dépôt des réponses électroniques s'effectue sur la plateforme des achats de l'État accessible depuis

www.marches-publics.gouv.fr. Les modalités d'inscription des candidats et de dépôt des plis sont explicitées sur la plateforme des achats de l'État. En cas de difficultés, une assistance téléphonique ainsi qu'un courriel sont à la disposition des entreprises. Dans la rubrique aide un guide utilisateur entreprise est disponible et répond aux interrogations des opérateurs. Pour ce mode de transmission, l'attention des candidats est attirée sur les points suivants : - Certificat numérique Le pouvoir adjudicateur impose la signature des documents en phase d'offre. En phase d'offre, les documents transmis par voie électronique seront signés numériquement avec un certificat numérique conforme aux dispositions en vigueur relatives à la signature électronique dans les marchés publics. Attention, la délivrance du certificat est soumise à un délai. Si le candidat n'utilise pas l'outil de signature proposé par la plateforme des achats de l'État, il fournira gratuitement la procédure permettant la vérification de la validité de la signature. - Copie de sauvegarde Les opérateurs ont la possibilité de remettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres électroniques. Le pli scellé doit impérativement et de manière lisible comporter la mention « copie de sauvegarde ». Il doit être transmis par voie postale à l'adresse figurant au point 1 de l'avis. - Format Les documents transmis doivent être compressés. L'administration doit pouvoir lire et imprimer les fichiers reçus. A cet effet, seuls les formats suivants sont acceptés : Word 2000, Excel 2000, PowerPoint 2000, PDF/A 1b, JPG, zip (winzip, filzip, etc.), ou équivalents tous compatibles PC. Le cas échéant, le candidat consultera l'administration pour s'assurer de la possibilité d'utiliser d'autres formats.

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteciġazzjoni: Franciż
Varjanti: Mhux permessa

Deskrizzjoni tal-garanzija finanzjarja: Conformément aux articles L. 2391-7 et R. 2391-21 à R. 2391-24 du code de la commande publique, le marché peut prévoir une retenue de garantie.
Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-parteciġazzjoni: 26/06/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegji protetti: Le
Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: SANS OBJET

Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa

Forma legali li għandha tittiehed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: Groupement Les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. En application de l'article R. 2342-12 du code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. De plus, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter une offre en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; - en qualité de membres de plusieurs groupements; - en cas de groupement d'opérateurs économiques, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement d'entreprise solidaire pour l'attribution du marché. La constitution d'un groupement et la modification d'un groupement sont acceptées entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du groupement ont été autorisés à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase de candidature, et le groupement modifié ou nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Arrangament finanzjarju: Le financement est assuré exclusivement par les ressources budgétaires de l'État. La monnaie de compte est l'euro. Modalités de financement : Les

règlements s'effectuent par virement avec délai de paiement à 30 jours maximum conformément aux dispositions des articles L. 2392-10 et R. 2392-10 du code de la commande publique.

Sottokuntrattar:

Ma japplika l-ebda obbligu ta' sottokuntrattar.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' parteċipanti: 99

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Administratif de Rennes

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: La procédure peut faire l'objet : - d'un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, en application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative ; - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative, pouvant être exercé conformément aux termes de l'article R. 551-7 du Code de Justice Administrative, au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché ; - d'un recours en contestation de la validité du contrat, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteeipazzjoni: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Indirizz postali: BCRM de BREST – DSSF BREST / Secrétariat des offres – SDFC/DMA – CC45

Belt: Brest cedex 9

Kodiċi postali: 29240

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Finistère (FRH02)

Pajjiż: Franza

Email: dssf-brest.contact-demarche.fct@def.gouv.fr

Telefown: +33 298140706

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteeipazzjoni

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal Administratif de Rennes
Indirizz postali: Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte – CS 44416
Belt: Rennes cedex
Kodiċi postali: 35044
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)
Pajjiż: Franza
Email: greffe.ta-rennes@juradm.fr
Telefown: +33 299250366

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union
Numru tar-registrazzjoni: PUBL
Belt: Luxembourg
Kodiċi postali: 2417
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pajjiż: Il-Lussemburgu
Email: ted@publications.europa.eu
Telefown: +352 29291

Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: eed0ae45-2f42-4d8e-b6ca-8d5d1285e124 - 01
Tip ta' formola: Kompetizzjoni
Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard
Sottotip tal-avviż: 18
Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 22/05/2026 05:57:46 (UTC+00:00) Hin tal-Ewropa tal-Punent, GMT
Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż
Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 354100-2026
Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 99/2026
Data tal-pubblikazzjoni: 26/05/2026